

DOSSIER DE PRÉSENTATION PARTENARIAT

CONCOURS RÉGIONAL

**« Roi & Reine du Service à
Domicile (Guadeloupe) »**

**Organisé par l'Association
COLOC GRAN MOUN ET
HANDI COLOC**

Et

Ses PARTENAIRES

Édition 2026 – Guadeloupe

"TÊTE & COEUR"



DESCRIPTION DU PROJET ET DEROULEMENT Guadeloupe

Phase 1 – Lancement et appel à candidatures : Du 1^{er} Février au 22 Février 2026 (minuit)

Phase 2 – Évaluations pratiques dans les foyers : Du 27 Février au 1^{er} Mars 2026 (1^{ère} session) du 06 au 08 Mars (2^e session)

Phase 3 – Évaluations théoriques devant le jury : Du 20 Mars au 22 Mars 2026 (1^{ère} session) du 27 au 29 Mars 2026 (2^e session)

Phase 4 – Délibération, Cérémonie officielle et remise des prix : 9 Mai 2026



1er Concours Régional

“La Reine & le Roi du Service à
Domicile – Antilles-Guyane”



Sous le haut patronage de :

Association COLOC GRAN MOUN & HANDI COLOC –
Antilles-Guyane

(Direction : Mme Carine POLDASSE / Mme Kelly
DRALOU)



En partenariat avec : **SOLEIL POUR TOUS**



Territoire concerné : Guadeloupe



Édition : 2026

“TÊTE & COEUR”

DOSSIER DE PRÉSENTATION (partenariat)

Concours « Roi & Reine du Service à Domicile »

Édition 2026 – Guadeloupe

1. PRÉSENTATION GENERALE DU CONCOURS

Le concours « Roi & Reine du Service à Domicile » est un événement régional innovant visant à valoriser les professionnels du secteur de l'aide à domicile, un métier essentiel mais souvent méconnu.

Cette initiative a été créée pour :

- Mettre en lumière les talents, la bienveillance, l'engagement et la patience des intervenants à domicile.
- Renforcer l'attractivité du secteur.
- Favoriser la reconnaissance sociale et professionnelle de ces métiers.
- Créer une dynamique positive entre les différents services d'aide à domicile.

L'édition 2026 sera la première édition régionale, avec l'ambition de devenir un rendez-vous annuel incontournable dans nos territoires.

2. OBJECTIFS DU CONCOURS

Objectifs sociaux :

- Valoriser les professionnels du domicile, souvent invisibilisés.
- Promouvoir l'excellence, l'humanité et l'éthique dans l'accompagnement des publics fragiles.
- Renforcer l'estime de soi et la motivation des intervenants.

Objectifs professionnels :

- Mettre en lumière les compétences techniques et humaines.
- Encourager la formation, l'innovation et la professionnalisation.
- Renforcer les liens entre les structures et favoriser la coopération interterritoriale.

Objectifs territoriaux :

- Promouvoir une image positive du secteur médico-social.
- Contribuer à l'amélioration de la qualité des services rendus aux résidents.
- Fédérer les acteurs du domicile, du médico-social et des collectivités.

3. PUBLICS CONCERNÉS

Le concours s'adresse :

- Aux professionnels salariés du service d'aide à domicile ;
- Aux structures SAD, SAAD, SSIAD, SPASAD, associations, entreprises et micro-entrepreneurs ;
- Aux intervenants accompagnant des personnes âgées, personnes en situation de handicap, familles, ou personnes en perte d'autonomie.
- Les structures peuvent présenter un ou plusieurs candidats.

4. CATÉGORIES DE RÉCOMPENSES

- 🏰 Roi du Service à Domicile
- 🏰 Reine du Service à Domicile
- ❤️ Prix du Cœur : (l'évaluation porte sur la bienveillance, le relationnel, l'empathie)
- 💡 Prix de l'Innovation (pour un intervenant ayant proposé ou mis en place une initiative innovante dans l'accompagnement)

Chaque lauréat reçoit :

- Un diplôme officiel ;
- Une mise en avant médiatique régionale ;
- Une année de représentation lors des événements du secteur.

5. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les candidats seront évalués sur :

- Leur professionnalisme ;
- Leur ponctualité et leur rigueur ;
- Leur relation avec les bénéficiaires et les familles ;
- Leur capacité d'adaptation ;
- Leur respect de l'éthique et de la déontologie ;
- Leur motivation et leur engagement ;
- Leur initiative personnelle (innovation, projet personnel, action remarquable).

Un jury composé de professionnels médico-sociaux et de nos partenaires.

6. DÉROULEMENT DU CONCOURS (voir annexe 1)

Phase 1 : Dépôt des candidatures

Les candidats déposent :

- Le formulaire d'inscription,
- La validation de leur structure.

Phase 2 : Pré-sélection

Analyse des dossiers et annonce des finalistes.

Phase 3 : Demi-Finale

2 Épreuves :

- THÉORIQUE : Entretien devant le jury (créole accepté)
- PRATIQUE : Mise en situation (scénario professionnel adapté)

Phase 4 : Cérémonie Finale et Remise des prix

Cérémonie officielle en présence des partenaires, médias et structures.

7. INTERÊT POUR LES PARTENAIRES

Participer au concours « Roi & Reine du Service à Domicile » représente une véritable opportunité stratégique pour les prestataires, structures et organisations évoluant dans le secteur médico-social. Cet événement offre une visibilité exceptionnelle et permet de mettre en avant l'excellence, l'engagement et l'expertise des intervenants qui œuvrent chaque jour auprès des personnes fragiles.

Être partenaire du concours, c'est :

- S'associer à un événement valorisant un secteur essentiel ;
- Renforcer son image d'acteur engagé auprès des publics fragiles ;
- Soutenir les professionnels du domicile ;
- Participer à une initiative innovante et pérenne ;
- Bénéficier d'une visibilité régionale (supports, événements, médias).

Les partenaires contribueront à :

- La logistique de l'événement ;
- Les récompenses ;
- La communication ;
- L'animation et le rayonnement du concours

✓ 1. Valoriser son image professionnelle et institutionnelle

Être partenaire du concours, c'est :

- Affirmer une image forte d'acteur engagé pour la qualité des services à domicile.
- Démontrer son attachement à la reconnaissance des métiers du care.
- Positionner sa structure comme une référence sur le territoire en matière d'éthique, d'accompagnement et d'innovation.
- Se distinguer dans un secteur très concurrentiel.

✓ 2. Renforcer l'attractivité de la structure

Le concours contribue à :

- Attirer de nouveaux talents motivés par une structure qui reconnaît et valorise ses équipes.
- Favoriser le recrutement et la fidélisation dans un contexte de pénurie de personnel.
- Montrer publiquement l'importance donnée au bien-être et à la progression professionnelle des salariés.

✓ 3. Motiver, fédérer et valoriser les équipes internes

Pour les prestataires, inscrire leurs intervenants est un moyen de :

- Renforcer la cohésion d'équipe ;
- Motiver les salariés en leur offrant une reconnaissance officielle ;
- Encourager un sentiment de fierté et d'appartenance ;
- Promouvoir les comportements exemplaires et les bonnes pratiques professionnelles.

✓ 4. Bénéficier d'une visibilité médiatique régionale

Les partenaires profitent d'une visibilité accrue :

- Diffusion sur les réseaux sociaux des organisateurs ;
- Présence sur les supports visuels (affiches, programmes, banderoles) ;

- Mention officielle durant la cérémonie de remise des prix ;
- Partenariats mis en avant auprès des collectivités et institutions.

Cette visibilité renforce la notoriété du prestataire, tout en valorisant son engagement social.

✓ 5. Créer des liens professionnels et institutionnels

Le concours rassemble :

- Structures SAD / SAAD
- Structures médico-sociales
- SSIAD / SPASAD
- Collectivités
- Professionnels de santé
- Familles et représentants

Être partenaire permet donc de :

- Développer de nouveaux réseaux de collaboration,
- Construire des ponts entre les territoires,
- Faciliter de futurs projets communs.

✓ 6. Contribuer à l'amélioration continue du secteur

En soutenant ce concours, les prestataires participent à :

La professionnalisation du secteur ;

La promotion des bonnes pratiques ;

L'amélioration de la qualité de l'accompagnement des personnes âgées et handicapées

La valorisation d'initiatives innovantes dans l'aide à domicile.

✓ 7. Une opportunité de se distinguer auprès des financeurs publics

Votre participation démontre aux institutions :

- Votre implication dans la valorisation du métier ;
- Votre engagement dans des actions d'intérêt général ;
- Votre volonté de contribuer à des initiatives structurantes pour le territoire.

8. Contact

Association organisatrice :

Coloc Gran Moun & Handi Coloc

Direction Antilles-Guyane

Lieu-dit Saint-Pierre Calvaire 97122 BAIE-MAHAULT

Siret : 923 456 479 00024

Contact principal :

Mme Carine POLDASSE, Directrice Générale Antilles-Guyane

☎ 0696 83 70 19

✉ colocgranmounethandicoloc1@gmail.com

Mme Kelly DRALOU RESPONSABLE D'ENTITÉ GUADELOUPE

☎ 0690 20 83 51

✉ colocgranmounethandicoloc2@gmail.com

" TÊTE & COEUR "